ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1537 - 26 décembre 1997 - prix : 9 F

Chômage, violence, bavures policières...

LE RÉSULTAT D'UNE SOCIÉTÉ EN CRISE

AFP

Le gouvernement et l'emploi

Des aides pour le patronat, des aumônes pour les chômeurs

p. 5

L'annonce de Jospin en Afrique

La fin des charters, pas des expulsions !

p. 12

M 6189 - 1537 - 9,00 F

SOMMAIRE

Leur société

4 – Didier Schuller : spleen aux Bahamas

5 – 35 heures : c'est Noël pour les patrons
– L'aumône indécente du gouvernement aux chômeurs
– Le ministère de l'Emploi… précaire

12 – Jospin en visite au Maroc
– La fin des «charters» d'immigrés? En toute fraternité, Jospin continuera d'expulser
– Sans-papiers : les tribunaux persistent et signent

Tribune

4 – Jospin en patrouille sur les terres de Bouygues & Co

Dans le monde

6/7 – Guadeloupe : les ouvriers de la banane contre le régime patronal
– UNICEF, sept millions d'enfants qui meurent de faim
– États-Unis : prospérité à sens unique
– États-Unis : Ford a un nouveau patron

Dans les entreprises

8 – SNCF, RATP et 35 heures : ça déraille
– BATA : 35, 39, 40… une pointure de trop

9 – Citroën (élections prud'homales) : résultats différents dans et hors de l'usine
– Montupet : pollutions et subventions publiques
– Salariés : pouvoir d'achat en recul

10 – La grève dans le RER B : les conducteurs RATP marquent un but
– Dassault-Aérospatiale : public ou privé, au service des capitalistes

11 – ETG ex-Chausson : «*Nous ne serons pas le nouveau Vilvorde*»
– Motorola : ras-le-bol en week-end
– Hôtel des Postes (Lyon) : syndicalistes ou patrons?

LOGEMENTS VIDES ET SPÉCULATION IMMOBILIÈRE

Dimanche 21 décembre, l'association Droit au logement vient d'organiser l'occupation de deux immeubles vacants à Paris par des sans-logis. L'un dans le dix-neuvième arrondissement est vide depuis trois ans et appartient à la SDBO, une ancienne filiale du Crédit Lyonnais. Le second est inoccupé depuis deux ans, dans le quinzième arrondissement et appartient à un propriétaire privé en faillite mais qui fut financé par une filiale du GAN.

Les familles qui ont pris place dans ces immeubles demandaient depuis parfois plus de dix ans des logements dans des HLM, sans jamais avoir rien vu venir. On sait que l'attribution dans les HLM était souvent (et peut-être encore) réservée à des «copains», et qu'en tout cas les conditions des choix en sont particulièrement opaques.

Quelques dizaines de familles ont donc trouvé un toit. Cela pourrait annoncer d'autres occupations, car des logements vides il en existe beaucoup d'autres.

Combien au juste? Les associations, et en particulier le DAL, ont fait des enquêtes et disposent de chiffres et mêmes d'adresses (la preuve), mais il n'existe aucun fichier officiel des immeubles vides. Qu'attend la «gauche plurielle» pour se livrer à ce recensement? Ce serait quand même la moindre des choses quand on se pique de transparence.

Et puis, on découvre à l'occasion de ces occupations que les produits des spéculations du Crédit Lyonnais et du GAN existent bel et bien, sous forme d'immeubles (ceux là inoccupés, mais il y en a d'autres). Qu'attend-on pour dresser la liste de tous les biens immobiliers qui ont été, d'une façon ou d'une autre, financés par la spéculation immobilière plus ou moins véreuse des banques et assurances dont on veut faire aujourd'hui payer les déficits par les contribuables? La moindre des choses là aussi serait que l'on recense ces immeubles, puis qu'on les confisque afin de faire rendre gorge à ceux qui s'en sont mis plein les poches. Et que l'on se serve de tout ce parc pour loger en priorité les sans-abri.

La gauche a semble-t-il autre chose à faire que régler ces urgences-là. Eh bien, si les sans-abri se servent eux-mêmes, faisant avec la gauche ce qu'ils ont fait sous la droite, ils ont plus que raison… Ce n'est que par leur lutte qu'ils pourront obtenir quelque chose.

André VICTOR

EMPLOIS-JEUNES : POUR LA SAINT-GLINGLIN

A défaut de dire précisément où l'on en est des 700 000 emplois-jeunes promis durant la campagne électorale par Jospin, le gouvernement met en place des circulaires pour la «*mise en œuvre du dispositif*». Ainsi la circulaire concernant les emplois-jeunes dans les collèges et les écoles primaires a été signée le 16 décembre dernier, bel effort que les centaines de milliers de jeunes chômeurs apprécieront sûrement! Pour l'instant, il n'y a, dans l'Éducation nationale, que 16 000 jeunes qui sont en poste. Ils devraient être 40 000 fin janvier, avant une nouvelle (petite) vague, de 35 000 d'ici fin 1998. Rappelons qu'il s'agit ici d'emplois pour une durée de cinq ans.

Mais de toute façon, si l'on fait une simple addition, cela ne fait qu'un peu plus de 90 000. Et les 260 000 restants où sont-ils ou seront-ils, à la SNCF, à la RATP? Combien ont été embauchés réellement ou le seront d'ici les deux ans fixés par Jospin? Et les 350 000 du privé, qu'en est-il? En fait, personne ne le sait. C'est le brouillard, un brouillard savamment entretenu par le gouvernement. Les «deux ans» qui étaient l'échéance fixée par Jospin, avant que ne s'engage la campagne électorale, personne au gouvernement n'en parle plus. En revanche, pendant ce temps-là, les licenciements continuent.

Au bout du compte, Jospin ne tiendra évidemment pas ses engagements. Son problème, c'est juste de faire que cela ne se voit pas trop. Le gouvernement ne fait rien pour dégonfler le chômage, car il ne veut pas s'en prendre résolument aux profits des entreprises, laissant ainsi un nombre de jeunes toujours plus important sur le carreau. En revanche, à terme, c'est l'influence du Front National vers qui des gens déçus et désespérés se tournent, que le gouvernement de «gauche» contribue à «gonfler».

Aline RETESSE

LUTTE DE CLASSE n°31 est parue

Au sommaire

• **Grande-Bretagne : Les travaillistes, les dirigeants syndicaux et l'offensive patronale contre les salaires**

Textes de la conférence nationale de Lutte Ouvrière

• **Les États-Unis, l'Europe et la guerre économique mondiale**
• **Les relations entre l'impérialisme français et sa zone d'influence africaine**
• **Proche-Orient**
• **La situation intérieure**
• **Pour une politique de front uni sur un programme de mesures d'urgence et un plan de combat pour les travailleurs**

Prix : 10F

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste Internationaliste qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en ex-URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 13 600 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 0148142165. Commission paritaire des publications n° 94 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Chômage, violence et bavures policières :

LE RÉSULTAT D'UNE SOCIÉTÉ EN CRISE

Ceux qui sont chargés de faire respecter la loi et l'ordre ont donc laissé en poste dans un quartier sensible d'une grande ville un policier connu, de ses supérieurs et de ses collègues, pour être un trafiquant de fausses cartes de police et un violent incapable de se contrôler.

Ses collègues, même en le voyant agité, l'ont laissé braquer un fusil, inconnu d'eux et de lui puisqu'il venait d'être saisi, sur le visage d'un jeune homme menotté pour le menacer et l'intimider. Le jeune homme est mort.

Bavure ? Mais tous les témoins de la scène n'avaient-ils pas conscience de ce qu'il risquait d'arriver ? S'ils voyaient dans la rue un individu violent et agité braquer un fusil sur le visage d'un passant, que feraient-ils ? Est-ce qu'ils ne feraient rien, comme dans ce commissariat, sous prétexte que le violent était un de leurs collègues ?

Parce que c'est cela le problème. Ce policier n'est peut-être pas représentatif de l'ensemble des policiers. Mais son comportement habituel n'a-t-il pas jusque-là été couvert par ses collègues et par sa hiérarchie ? Un policier violent à qui on laisse la possibilité de tuer, n'est-ce pas criminel ?

Bien sûr, le métier des policiers est à risques. Mais pas plus que d'être ouvrier dans le bâtiment ou dans l'industrie. Proportionnellement il y a infiniment moins de morts et de blessés dans la police. C'est un métier difficile ? Sûrement ! Les voyous, les délinquants, les jeunes auxquels ils ont affaire, sont parfois agressifs. Mais est-ce que cela veut dire qu'en face les policiers doivent se comporter avec la même violence, les mêmes injures, voire des menaces de mort ?

Chevènement, l'actuel ministre de l'Intérieur socialiste, a parlé de la nécessité de former les policiers. Mais il sait bien qu'il ne s'agit pas de cela. Ce qu'on apprend à l'école, même de police, est vite remplacé par ce qu'on apprend par la suite dans les commissariats où il y a bien des policiers anti-jeunes, anti-pauvres en général, souvent racistes, avec comme seule morale : « Les jeunes violents, il faut les mater ! ».

C'est vrai qu'un jeune de 17 ans, pour parler du cas de Dammarie-les-Lys, qui vole des voitures et conduit sans permis, est un suicidaire et un violent qui fait courir des risques aux autres. S'il risque la mort et que ce soit un arbre qui la lui donne, c'est une chose. Mais si c'est un policier qui utilise, pour tuer un jeune de 17 ans, une arme qui ne lui a pas été confiée pour cela, c'est un meurtre couvert par la société ; c'est la peine de mort pour défaut de permis.

La police est un corps que tous les gouvernants successifs isolent de la population. On lui fait jouer des rôles de répression collectifs ou isolés dans ces locaux de police qu'on ne visite qu'enchaîné et où toutes les injustices sont permises. Ceux qui en sortent n'en sortent pas réconciliés avec la société. Ils sortent avec la haine de la police, des autres qui tolèrent cela, de tous et de tout.

Bien sûr, ils ont tort. La lutte contre les injustices, cela ne consiste pas à casser du flic une nuit ou deux. Cela ne consiste pas à brûler des voitures pour rétablir l'égalité entre ceux qui peuvent s'en payer et les autres. La lutte contre l'injustice, cela ne consiste pas à rendre la vie invivable à aussi misérable que soi.

De leur côté, les policiers qui cachent les excès, ou les tolèrent pour être solidaires y compris des pires d'entre eux, ne font ainsi qu'imiter ce que font de pire les bandes de jeunes et ils sont exactement comme eux.

Mais les jeunes de ces quartiers doivent absolument trouver d'autres chemins à leur révolte ; des chemins plus collectifs, avec l'ensemble de la population laborieuse de leurs quartiers. Ils doivent trouver le chemin de la révolte organisée et consciente. Cette évolution-là changerait bien plus les choses que ne les changeront quelques stages pour les flics.

MEETINGS

avec Arlette LAGUILLER

LO

■ BLOIS

Vendredi 9 janvier à 20h
Salle des fêtes
de Saint-Germain-la-Forêt
(la Poissonnière)
avec Alain LOMBARD

■ FORBACH

Samedi 10 janvier
à 17h
Salle des fêtes
rue Bauer
avec Etienne HODARA

■ ALBI

Vendredi 16 janvier
à 20h
Salle des fêtes de
Pratgaussals
avec Chantal TRESSENS

■ MONTARGIS

Samedi 24 janvier
à 17h
Salle de la Sirène
(73 bis, rue de la Sirène)
avec Christiane HAUCHERE

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

JOSPIN EN PATROUILLE SUR LES TERRES DE BOUYGUES & CO

Pour son premier déplacement à l'étranger, Jospin a choisi de rendre visite à Hassan II et Abdou Diouf. Le leader de la « gauche plurielle » est d'abord allé donner l'accolade au dictateur du Maroc en déclarant entre autres « *il y a les sentiments et il y a la politique* », ce qui lui a valu de décrocher le grand ordre du « Ouissam Alaouite », suprême distinction du royaume. Ségolène Royal, qui en 1996 avait entraîné les députés socialistes à déserter le parlement à l'occasion de la visite de Hassan II, était du voyage et s'est mise au goût du jour. Mais au Maroc, Jospin et son petit aréopage de politiciens et d'entrepreneurs (de Mélenchon, le socialiste « de gauche », à Messier le patron de la Générale des Eaux et autres amis du genre humain) avaient pour tâche plus important que le respect des droits de l'homme. Mission accomplie : c'est un consortium français qui, autour de Bouygues, sera chargé de construire le métro de Casablanca. Qu'importe que pour régler la note du chantier précédent, celui de la Mosquée qui porte son nom, Hassan II ait saigné à blanc le peuple marocain, allant jusqu'à faire racketter passagers des autobus et des voitures par la police.

Ce premier succès remporté, Jospin pouvait aller entonner la chansonnette de la démocratie, du développement et des relations « fraternelles » au Sénégal et au Mali. Plus question de pratiquer le « paternalisme » d'antan a-t-il dit, ce que salue en toute innocence l'éditorialiste de *L'Humanité* en commentant « *plutôt grand frère que Papa m'a dit !* »

Pour ce qui est des relations égalitaires donc, point trop n'en faut. Le « grand frère » français, donc, a parlé, en matière d'aide et de coopération, de « *faire moins, mais mieux* », la formule convenue pour annoncer qu'on diminuera l'enveloppe globale des aides financières… L'heure est donc à « *la coopération décentralisée* » censée jouer « *un rôle essentiel, au-delà même des sommes qui peuvent être en jeu* ». En un mot, la France aidera… si ça ne lui coûte pas un sou, et si cela lui permet de couvrir sa politique de « retour » des immigrés au pays. Dans le même ordre d'idée, J.P. Brard, député communiste et maire de Montreuil, en a profité la semaine dernière pour vanter les mérites de la coopération à petite échelle entre Montreuil et Yélimané, ce dont *L'Humanité* s'est fait amplement l'écho (après avoir observé une grande discrétion sur la visite de Jospin au Maroc). Le quotidien du Parti Communiste n'a pas rappelé, et c'est dommage, l'aspect cocasse de ce petit numéro pseudo-tiersmondiste de la part d'un élu qui s'est illustré en 1993 dans l'expulsion musclée de travailleurs maliens locataires d'un hôtel meublé, avec bulldozers et chiens policiers, sans parler de la liquidation plus récente du foyer Nouvelle France. Mais il est vrai que la prétendue « coopération décentralisée » ne s'oppose pas, bien au contraire, à la politique des expulsions.

Dans la même veine du « faire moins, mais mieux », plus question d'annuler la dette du Mali (« *ce n'est pas possible, nos finances ne le supporteraient pas* », dixit Jospin) contrairement à ce dont il avait été vaguement question. Quant à la dette que devrait rembourser l'État français pour avoir pillé l'Afrique colonisée puis l'Afrique indépendante sous la férule de ses hommes de paille, évidemment, pas un mot. C'est que Jospin a tenu à avoir un langage ferme, sur les terres des anciennes colonies d'Afrique Occidentale de l'impérialisme français. Non seulement le Mali devra continuer de payer, mais ne pourra guère compter sur les pauvres mandats de ses ressortissants en France, puisque Jospin a sèchement rappelé sa politique de « *maîtrise des flux migratoires* », cette formule hypocrite et mensongère qui désigne l'expulsion de France des travailleurs immigrés. Rassurant, il s'est toutefois engagé à « *ne plus utiliser de charters pour expulser des immigrés en situation irrégulière* », mais à les expulser tout de même ! L'humanisme de la gauche plurielle a ses limites.

Après les Moutet, Mollet, Lacoste et Mitterrand, Jospin ira donc, c'était prévisible, prendre sa place dans la longue tradition des hommes de gauche au service de l'impérialisme français. C'est cela qu'il est venu dire en Afrique, rien de plus.

G.C.

Leur société

Didier Schuller

SPLEEN AUX BAHAMAS

Didier Schuller, l'ancien conseiller général RPR des Hauts-de-Seine a accepté de recevoir un journaliste du *Monde* dans son « *exil forcé et doré* » des Bahamas, archipel protecteur n'ayant conclu aucune convention d'extradition avec la France. On se souvient que cet ancien candidat à la mairie de Clichy, proche de Pasqua et de l'ancien député-maire de Levallois-Perret Balkany, avait fait couler beaucoup d'encre, il y a trois ans.

Didier Schuller, directeur général durant huit ans de l'office départemental des HLM des Hauts-de-Seine, est accusé de trafic d'influence et sous le coup d'un mandat d'arrêt international. Certains marchés publics contractés par l'office en question auraient été obtenus grâce à des dessous-de-table. Un des amis de Schuller avait même été arrêté en flagrant délit par la police alors qu'il recueillait sur un parking la modique somme de 46 000 F en espèces versée par la responsable d'une société sous contrat avec l'office.

Sans doute irrité par le juge Halphen chargé d'enquêter sur la comptabilité très particulière de l'office départemental des Hauts-de-Seine et d'une manière générale sur le financement du RPR, Schuller avait organisé la rocambolesque « affaire Maréchal ». Maréchal, beau-père du juge Halphen, disait pouvoir intervenir auprès de son gendre moyennant la somme de 1 million de francs. En piégeant ce même Maréchal, Schuller (et sans doute quelques autres barons du RPR) espérait faire tomber le gendre. Il y est parvenu en partie puisque le juge Halphen a été dessaisi de l'affaire… Mais les juges qui ont pris le relais n'ont visiblement pas enterré le dossier. Au point même que Schuller a préféré prendre la poudre d'escampette plutôt que de devoir s'expliquer sur ses pratiques comptables.

Aujourd'hui, de son exil forcé de Paradise Island, Schuller se plaint. Bien sûr il vit dans le quartier résidentiel de Bayview Village, bien sûr il loue sa maison 15 000 F par mois, bien sûr il dispose de tennis, golf, piscine, bien sûr il possède un bateau pour la pêche au gros, mais voyez-vous tout cela ne fait pas le bonheur de ce proscrit des temps modernes. Car, nous dit Schuller, « *ici je vis plutôt moins bien qu'en France. A Paris j'ai toujours habité dans le 16e arrondissement (…) Nous n'avons jamais manqué de rien.* »

Si Schuller déprime sous les cocotiers, s'il regrette les avenues chic du XVIe arrondissement, il faut qu'il arrête de se faire du mal : qu'il revienne vite dans les zones tempérées soigner sa nostalgie. Que risque-t-il ? Juste de devoir s'expliquer avec la justice… mais comme il ne cesse de clamer son innocence on ne voit vraiment pas ce qui le retient dans son enfer tropical ! A moins qu'il ne subisse les pressions de quelques vieux amis du RPR dont certaines mauvaises langues disent qu'ils préfèrent le savoir dans les Caraïbes plutôt que livrant des explications à la justice à Paris.

Stéphane HENIN

AFP

Le chef du service d'ordre du Front National serait un personnage plus que douteux, si l'on en croit les informations recueillies par le *Vrai Journal* de *Canal +* et relayées par toute la presse.

Il ne nie pas avoir servi d'intermédiaire dans une affaire de vente d'armes à la guérilla tchétchène. En toute légalité, bien sûr. Mais l'« affaire » en question était une escroquerie : elle a coûté 1 million de dollars aux Tchétchènes, qui n'ont jamais vu la couleur des armes qu'ils avaient achetées. Le responsable du FN nie farouchement avoir trempé dans cette escroquerie. Cela se comprend : ses « amis » tchétchènes pourraient lui en vouloir.

Il faut dire que si les dirigeants tchétchènes ont fait si facilement confiance à leur « intermédiaire » français, c'est parce qu'ils le connaissaient bien : de 1991 à 1993, il a effectué pas moins de onze voyages en Tchétchénie, accompagné à l'occasion d'une dizaine d'hommes, pour y entraîner l'armée indépendantiste. En toute légalité, bien sûr.

C'est fou ce que les crapules aiment la loi et l'ordre.

S. R.

35 heures

C'EST NOËL POUR LES PATRONS

Poursuivant l'entreprise de séduction à l'égard du patronat, les représentants du gouvernement font déclaration sur déclaration afin de montrer que les patrons ont tout intérêt à accepter ce que propose le gouvernement. C'est ce que souligne un article paru dans le quotidien économique *La Tribune* du 22 décembre, qui écrit : « *Conscient que la réduction du temps de travail ne pourra pas se faire sans un peu de bonne volonté de la part des chefs d'entreprise, le gouvernement s'efforce de donner des gages.* »

De la bonne volonté, le gouvernement n'en manque pas et il ne ménage pas ses efforts pour séduire des patrons qui feignent de ne pas comprendre. Après Martine Aubry, principale préposée à cette tâche, qui a fait la tournée des assemblées du CNPF, Christian Pierret, secrétaire d'État à l'industrie, a pris le relais.

Ainsi, intervenant sur *Radio J*, il a déclaré que l'annualisation du temps de travail pourrait « *être une bonne chose* » (pour les patrons cela va de soi). Il a évoqué « *les saisonnalités à l'intérieur de l'entreprise* », « *les pointes de commandes à l'exportation* », concluant : « *Bref, il faut que les partenaires sociaux puissent mieux se caler sur les rythmes de l'entreprise* »...

Mais comme ce bon samaritain n'est pas sans pitié il précise qu'il faudrait conserver « *les acquis sociaux comme le temps maximum de travail, la fatigue, la pénibilité des métiers, le rythme de la vie familiale* ». Il est vraiment trop bon, ce sous-secrétaire. Déjà se satisfaire de la conservation de ce qui existe en matière de conditions de travail, ça n'est guère enthousiasmant pour ceux qui le vivent aujourd'hui dans les entreprises. D'autant que partout, les patrons ont dans la dernière période accéléré considérablement les cadences, fait des économies sur tout, bref ont accru l'exploitation.

Mais de plus, quant à attendre de la bonne volonté du patronat qu'il ait de telles préoccupations, on aurait plus de succès en demandant du lait à un bouc. En fait, le gouvernement sait très bien qu'en l'occurrence il ne s'agit pas d'un donnant-donnant entre patrons et salariés. On donnera aux patrons, cela c'est garanti, mais seulement contre de vagues promesses aux travailleurs dont on sait à l'avance qu'elles ne seront pas tenues.

Et puisque c'est Noël, cerise sur le gâteau, le représentant du gouvernement a ajouté une promesse aux précédentes. Interrogé sur le nombre de salariés à partir duquel le passage à la durée légale interviendrait dès l'an 2 000, il a indiqué que le gouvernement avait pour l'instant tranché pour les entreprises au-dessus de 20 salariés, ajoutant qu'il n'excluait pas de relever ce seuil à 50 salariés.

Ainsi donc, non seulement cette loi des 35 heures ne sera définitivement votée qu'à la veille de l'an 2000 si les échéances sont respectées ; non seulement cela ne signifiera pas que les travailleurs ne seront astreints à travailler que 35 heures chaque semaine ; non seulement le gouvernement est muet sur les conditions de rémunération de ces 35 heures, qui ne seront pas automatiquement payées 39 comme le font croire les zélateurs de la « gauche gouvernementale et plurielle » ; mais en plus cette loi risque de concerner non pas les deux-tiers des salariés, comme on le laissait entendre jusqu'alors, mais seulement un tiers d'entre eux. Et il y en a dans cette gauche « plurielle » qui osent parler à ce propos d'avancée pour les travailleurs !

J.P.V.

L'AUMÔNE INDÉCENTE DU GOUVERNEMENT AUX CHÔMEURS

Martine Aubry, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, a fièrement annoncé jeudi 18 décembre que le gouvernement avait décidé de « revaloriser » l'Allocation Spécifique de Solidarité qui est l'ultime ressource des chômeurs en fin de droit, c'est-à-dire lorsqu'ils ne touchent plus d'indemnisations Assedic. Cette allocation qui se montait jusqu'alors à 74,01 francs par jour – soit 2 200,30 francs par mois – va être augmentée de 3 % en 1998. Mais attention, ces quelque 69 francs d'augmentation mensuelle auraient été un apport que la ministre a jugé trop important en une seule fois, aussi cette augmentation minable sera t-elle répartie sur l'année : 2 % au 1er janvier et 1 % au 1er juillet 1998. Les titulaires de l'Allocation Spécifique de Solidarité auront donc 1 franc et 48 centimes de plus par jour, on n'ose pas dire pour vivre, au 1er janvier prochain.

Cela faisait quatre ans que l'Allocation Spécifique de Solidarité n'avait pas été revalorisée. Depuis l'arrivée des socialistes au gouvernement en 1981, les droits des chômeurs n'ont cessé d'être rognés par les gouvernements successifs, de gauche comme de droite, et par les gestionnaires patronaux et syndicaux de l'organisme centralisateur des caisses Assedic, l'Unedic. Pendant la même période la durée du chômage et le nombre de chômeurs de longue durée n'ont cessé d'augmenter par suite des licenciements massifs. Selon les statistiques officielles, près de 40 % des 3,5 millions de chômeurs sont sans emploi depuis plus d'un an. Et encore cette statistique ne tient pas compte du million de RMIstes pas plus que des centaines de milliers de travailleurs en Contrat Emploi Solidarité à moins de 2 700 francs par mois.

Mais comme si cela ne suffisait pas, la même ministre a couvert, à l'été 1997, des dispositions qui restreignent les possibilités de toucher cette misérable Allocation de Solidarité pour les chômeurs de longue durée. Des dizaines de milliers de « bénéficiaires » s'en sont vus exclus dès qu'il y a quelques milliers de francs de ressources mensuel (autour du SMIC) dans le foyer. De même, les chômeurs propriétaires de leur maison se voient interdits de RMI. Alors que toute personne qui a quelques millions à placer dans la pierre se voit ristourner une part non négligeable de ses placements par l'État sous forme de dégrèvements d'impôts, le titulaire de l'Allocation de Solidarité, lui, devra toujours, demain comme hier, payer ses impôts locaux jusqu'à hauteur de 2 000 francs.

Et aujourd'hui il y a des centaines de milliers de chômeurs qui n'ont droit à aucune allocation, ni de solidarité ni même RMI.

Même quand elles font des cadeaux à « leurs » pauvres pour les fêtes, les dames patronesses n'ont pas l'indécence et le mépris qu'affiche ainsi madame la ministre socialiste.

Paul SOREL

LE MINISTÈRE DE L'EMPLOI ... PRÉCAIRE

Sur les 28 500 agents travaillant pour le ministère de l'Emploi de Martine Aubry, 3 800, soit près d'un sur cinq, sont employés sous divers contrats temporaires. CES, CDD, vacataires et autres, sont ainsi embauchés depuis des années en enchaînant les contrats tout en occupant, en fait, des postes permanents. Cela, en contradiction flagrante avec le code du Travail.

Pendant que les patrons rendent de plus en plus précaire la situation des travailleurs, ce gouvernement, comme le précédent, leur montre l'exemple avec ses propres salariés. Martine Aubry n'est sans doute pas responsable de tout ce qui s'est passé avant juin 1997. Mais apparemment, elle a bien l'intention de rester dans la continuité.

Guadeloupe

LES OUVRIERS DE LA BANANE CONTRE LE RÉGIME PATRONAL

Barrage de grévistes à l'entrée du port de Jarry.

En Guadeloupe, depuis le mardi 9 décembre, plusieurs centaines d'ouvriers agricoles travaillant sur les plantations de bananes de la Basse-Terre sont en grève et bloquent l'une des principales productions de l'île. Ils réclament le paiement d'une prime de fin d'année équivalente à un mois de smic, une prime pour les départs en retraite, une prime de transport, la garantie de cinq jours de travail par semaine ainsi que le paiement des jours de grève. Par ailleurs, ils veulent négocier une convention collective pour l'ensemble de ce secteur.

Les tensions entre les travailleurs de la banane et les propriétaires ne sont pas nouvelles. Non seulement les conditions de travail sont très dures et les salaires dérisoires, mais les ouvriers agricoles se heurtent à des patrons souvent paternalistes et méprisants, n'hésitant pas à s'asseoir sur la législation du travail (emploi de travailleurs non déclarés, utilisation de produits toxiques sans protection, etc.) et sur les accords négociés pour les voler encore plus.

Déjà l'an dernier, à la même époque, les travailleurs d'une plantation avaient fait deux semaines de grève et arraché 2 400 F de prime de fin d'année, accord qui sous la pression fut étendu rapidement à la plupart des autres plantations.

La grève d'aujourd'hui reflète un profond mécontentement. Trois ou quatre semaines avant le début de la grève, des assemblées se tenaient sur les plantations et une liste de revendications commençait à circuler. Le syndicat CGT des ouvriers de la banane avait fixé aux patrons la date du 22 décembre pour négocier. Mais les travailleurs, craignant d'être pris de vitesse par les patrons, qui auraient pu profiter de cette trêve pour faire couper un maximum de bananes, précipitèrent la grève. Après avoir cessé le travail, trois cents ouvriers et ouvrières se répandirent dans les autres plantations, neutralisant en quelques heures toute l'activité bananière sur la Basse-Terre. Ils décidèrent également de bloquer le port de Jarry afin d'empêcher le départ des conteneurs de bananes déjà récoltées. Pour accentuer la pression, des piquets de grévistes fermèrent également plusieurs supermarchés à Capesterre et Pointe-à-Pitre ainsi qu'un parc touristique dans la région de Petit-Bourg, appartenant tous à de grandes familles de planteurs.

La banane, une affaire très lucrative pour les planteurs

Jusqu'à présent, les propriétaires bananiers n'ont pas cédé. Ils ne cessent de répéter que les revendications des grévistes sont démesurées et qu'ils ne peuvent pas payer du fait des difficultés rencontrées par la profession. Pourtant, beaucoup d'entre eux ont amassé d'immenses fortunes sur le dos des travailleurs, étendant leur domination dans bien d'autres secteurs d'activité que la banane. Descendant direct de propriétaires esclavagistes, la famille Dormoy possède non seulement plusieurs grandes plantations mais aussi des intérêts dans l'immobilier et le commerce. Celle d'Henri Chaulet, président du groupement de planteurs Karubana et parent d'un député, détient notamment des intérêts dans le tourisme. Quant à la famille Le Métayer, elle est entre autres propriétaire de plusieurs grandes surfaces à l'enseigne de Leader Price.

Par ailleurs, les planteurs bénéficient de nombreuses subventions de la part de l'Etat et de l'Union Européenne, leur garantissant quoi qu'il advienne un confortable revenu. D'ailleurs, ils ne cessent d'augmenter les parcelles consacrées à la culture de la banane, notamment sur la Grande-Terre, où elle se substitue à la canne à sucre. C'est dire que pour eux, la banane est une affaire très lucrative.

Les patrons ont donc les moyens de satisfaire les revendications des grévistes, qui ne représentent, par travailleur et par jour, que le prix de quelques kilos de banane !

Des gros patrons prêts à tout

D'ores et déjà, la grève a fait perdre des centaines de milliers de francs aux gros planteurs, beaucoup plus que ne leur aurait coûté la satisfaction des revendications. Mais les Dormoy, Chaulet et compagnie ne veulent pas donner l'impression d'avoir cédé sous la pression, tout au plus se disent-ils prêts à accorder une prime de 3 300 F.

En attendant, ils multiplient les manœuvres et les mensonges pour tenter de rallier derrière eux les petits planteurs, les commerçants, et au-delà l'opinion publique. Ils accusent ainsi les grévistes de bloquer toute l'activité du port et donc d'empêcher le débarquement des marchandises acheminées pour les fêtes de fin d'année, ou encore d'empêcher l'expédition des bananes des petits planteurs, alors que les grévistes avec l'aide des dockers de Jarry ne bloquent que les conteneurs des gros planteurs.

De même, jeudi 18 décembre, à Basse-Terre, alors que les patrons affirmaient vouloir négocier, les travailleurs se sont trouvés face à une bande de nervis et de petits planteurs conduite par Chaulet, Dormoy, Cabre et Lignères. Mais finalement, devant l'attitude déterminée de grévistes, ces derniers durent battre en retraite.

Quant aux autres travailleurs de l'île, ils commencent à manifester leur soutien aux ouvriers de la banane. Un préavis de grève générale a été déposé par la CGT le lundi 22 décembre, et divers syndicats représentés sur le port ont menacé de cesser toute activité.

C'est dire que, malgré leur arrogance, les gros patrons de la banane risquent bien de ne pas avoir le dernier mot.

Roger MEYNIER

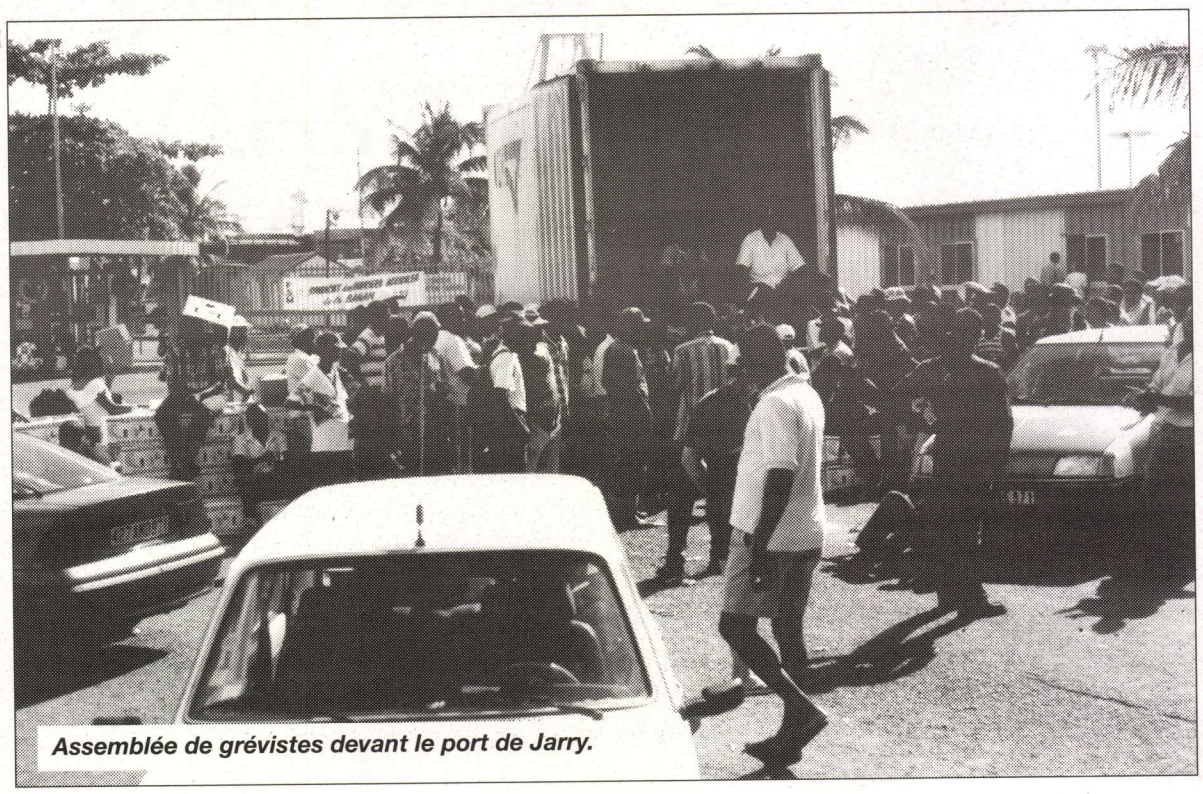

Assemblée de grévistes devant le port de Jarry.

Selon l'Unicef

CETTE ANN… SEPT MILL… PETITES VI… DE L'HORR…

Le rapport annuel de l'Unicef qui vient d'être rendu public indique que sept millions d'enfants meurent chaque année des conséquences d'une mauvaise alimentation. Le nombre de victimes selon ce rapport ne cesse d'augmenter.

La malnutrition ne touche pas seulement les jeunes enfants et quand elle ne tue pas, elle laisse des séquelles durables. Selon l'Unicef, aujourd'hui, 183 millions d'enfants à travers le monde ont un poids anormalement bas pour leur âge et 226 millions présentent un retard de croissance. Ces carences sont le résultat non seulement de la malnutrition des enfants, mais de celle des mères durant la grossesse.

En Asie du Sud un enfant sur deux souffre de malnutrition ; en Afrique, un sur trois. Mais les pays riches sont également touchés. Ainsi l'Unicef considère qu'aux États-Unis un enfant sur quatre n'obtient pas la nourriture dont il a

États-Unis

PROSPÉRITÉ À SENS UNIQUE

Aux États-Unis, en cette fin d'année, c'est l'heure des bilans et les commentateurs économiques sont euphoriques. Après sept années d'expansion, les perspectives pour 1998 sont bonnes : l'inflation est sous contrôle, les profits records de 1997 devraient être surpassés, la Bourse atteint des sommets historiques et le chômage est à son niveau le plus bas depuis des décennies à 4,7 %.

C'est dans cette atmosphère d'optimisme que quelques-unes des plus grandes sociétés américaines viennent d'annoncer des dizaines de milliers de licenciements : 80 000 au total pour 1997, et ce n'est pas fini.

Kodak, par exemple, qui avait déjà annoncé son intention du supprimer 10 000 emplois, fait monter la mise à 16 600 pour la seule année 1998 (au total il prévoit 20 000 licenciements d'ici fin 1999). Les autres gros licencieurs de cette fin d'année sont Boeing (12 000 licenciements annoncés), Woolworth (9 200), Citicorp (9 000), International Paper (9 000), Fruit of the Loom (7 700), Levi Strauss (6 400), pour ne mentionner que ceux qui annoncent des charrettes de plus de 5 000 licenciés.

La raison de ces licenciements ? L'avidité des actionnaires ne connaît pas de bornes, et pour leur garantir des bénéfices toujours en hausse, les dirigeants des grandes sociétés n'hésitent pas. À l'annonce du nouveau chiffre des licenciements chez Kodak, la Bourse, qui s'était montrée jusque-là insatisfaite des mesures prises, a grimpé de 5 % en une seule séance. Même chose pour Boeing, dont le titre s'est apprécié de 3,5 %. D'un autre côté, on a appris que le président de Levi Strauss, qui vient d'annoncer le licenciement du tiers de ses employés, avait touché 125 millions de dollars pour l'année écoulée.

Ces suppressions d'emplois vont évidemment créer encore plus de chômage, même si celui-ci est masqué par le recours généralisé des entreprises aux emplois précaires ou à temps partiel. Aux États-Unis, il n'est pas rare qu'une entreprise qui employait 100 salariés à plein temps se retrouve aujourd'hui avec 250 salariés à temps partiel. Des millions de travailleuses et de travailleurs américains en sont réduits à avoir deux ou trois emplois à temps partiel (quand ils le peuvent) pour avoir un niveau de rémunération suffisant.

La prétendue prospérité américaine est à sens unique, elle enrichit les plus riches et se traduit par la paupérisation croissante de la population laborieuse. Aujourd'hui, les boursicoteurs se réjouissent, mais ils sont assis sur un volcan.

Sylvain ROCHE

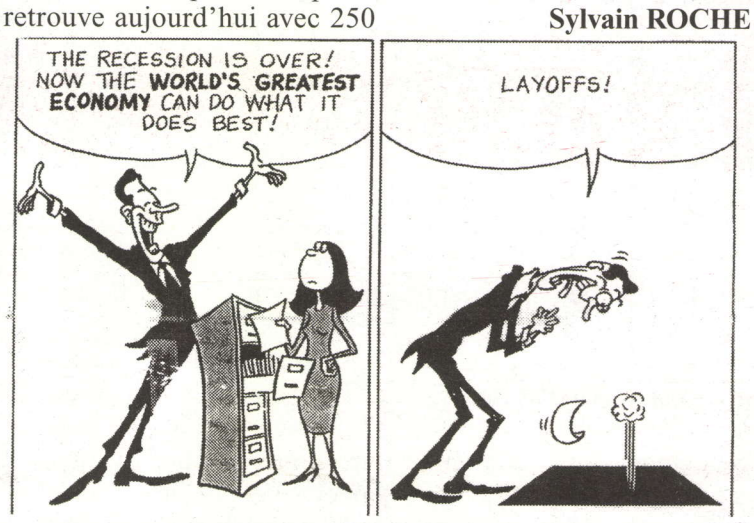

« La récesion est terminée ! Maintenant la plus grande économie mondiale peut faire ce qu'elle fait de mieux »... « licencier ! » Arc

FORD A UN NOUVEAU PATRON

Toujours dans le dernier numéro de *The Spark*, voici un rappel de ce qu'est la dynastie capitaliste Ford.

« Ford Motor Company est sur le point de présenter officiellement son nouveau président. Âgé de 40 ans seulement, il sera l'un des plus jeunes dirigeants d'une compagnie géante.

Comment en est-il arrivé là ? Qu'a-t-il déjà réalisé à un âge aussi jeune (jeune du point de vue du monde patronal), pour s'être hissé au sommet de la cinquième plus importante entreprise au monde ?

Il avait un père dénommé... Ford. William Clay Ford Junior, le nouveau président, fait en effet partie de cette famille qui possède 40 % des actions de Ford Company. Et cela ne compte pas pour peu.

William Clay Ford Junior suivra les traces d'Henry Ford, qui dirigea la société entre 1908 et 1918, d'Edsel Ford, qui lui succéda de 1918 à 1943 et d'Henry deuxième du nom, en place de 1945 à 1980.

La Ford Company a, on le sait, construit tout un mythe autour d'Henry Ford, de son génie d'inventeur. Il est vrai qu'Henry Ford était un inventeur de quelque talent, ayant un réel intérêt pour la technique.

Mais il était, aussi, bien d'autres choses moins reluisantes. Il n'avait aucun scrupule à payer des hommes de main pour s'en prendre aux militants syndicalistes, et même pour les assassiner. Alors qu'il posait à « l'ami des Noirs », il fonda la Légion Noire, un avatar du Ku Klux Klan, qui lança des attaques contre les Noirs aussi bien que contre les syndicalistes du Michigan autour des années trente.

Les Ford qui suivirent ont certes policé certains aspects de leur ancienne façon musclée d'agir ; aujourd'hui, pour abaisser les salaires et aggraver les conditions de vie de leurs travailleurs, ils agitent la menace de fermer leurs usines, tout en affichant de bonnes relations avec le syndicat. Mais ils partagent tous une chose : ils ont accru ce qu'ils possèdent, année après année, en exploitant le travail de ceux qui triment dans les usines Ford.

Ce n'est pas pour avoir travaillé dur que les Ford sont devenus ce qu'ils sont actuellement. Cela ils le doivent au dur labeur de millions d'ouvriers qui ont laissé cinq, dix, vingt ou trente ans de leur vie dans les usines Ford. »

NÉE ENCORE, IONS DE ICTIMES REUR CAPITALISTE

besoin, et pas seulement par défaut d'hygiène alimentaire. Cette organisation a constaté qu'en Angleterre, les familles pauvres connaissent, en fin de mois, des risques de santé liés à l'alimentation. Elle rappelle également qu'en France, la nourriture des plus pauvres est déséquilibrée au détriment des fruits et des légumes.

Pays pauvres et pays riches, la malnutrition continue à tuer et à handicaper une fraction notable de la population mondiale, et parmi celle-ci les plus fragiles, les enfants. Une page recopiée chaque année, parmi les plus sombres du livre noir du capitalisme !

M. R.

Un juge équitable et impartial ? Jugez vous-même !

Le journal trotskyste américain *The Spark*, revient dans son dernier numéro de l'année 1997 sur les suites de la grève victorieuse d'UPS. En effet, les autorités ont vengé le patronat du fait que le syndicat des Teamsters (camionneurs) avait soutenu cette grève, en invalidant l'élection du président du syndicat des Teamsters. *The Spark* donne des détails sur le juge qui a pris cette décision.

« Qui est ce juge Kenneth Conboy, ce "superviseur" fédéral que le gouvernement a chargé d'enquêter sur l'affaire des Teamsters ?

Alors qu'il était encore juge fédéral, Conboy rendit une ordonnance en faveur de General Dynamics, la déchargeant d'une accusation de fraude lancée contre elle par le ministère de la Défense, et en même temps d'une condamnation à payer 350 millions de dollars [environ 1,8 milliard de francs].

Mettant à profit les liens qu'il avait tissés comme juge fédéral, Conboy défendit également plusieurs grosses sociétés poursuivies pour avoir enfreint les lois de protection de l'environnement.

Aujourd'hui, il est actionnaire-associé du prestigieux cabinet juridique Latham and Watkins, avec les 870 juristes qui travaillent pour lui un peu partout dans le monde. Pour ne mentionner que quelques-uns de ses clients patronaux, Latham and Watkins représente Chevron, Disney, Hugues Aircraft, Shell, Texaco et Unocal [des géants du pétrole, de l'aéronautique, de la communication, etc.].

Les clients de Conboy, tout comme les ordonnances qu'il a rendues, le situent, corps et âme, du côté des plus importantes sociétés.

Et c'est ce même représentant des grosses sociétés qui a rendu la décision interdisant au président du syndicat des Teamsters, Ron Carey, de se représenter au scrutin à venir pour désigner le nouveau président de ce syndicat.

Mais on est prié de croire qu'en cela il a été "impartial" et qu'il a fondé sa décision sur la seule « application de la loi ». Allons, qu'on ne nous fasse pas rire ! »

SNCF, RATP et 35 heures

ÇA DÉRAILLE...

Jean-Claude Gayssot, ministre PCF des Transports, a annoncé que la RATP comme la SNCF devraient elles aussi «aller rapidement vers les 35 heures».

A priori, ces deux entreprises publiques n'étaient pas concernées par le projet de loi sur les 35 heures, compte tenu de leur statut particulier. Mais le gouvernement a finalement décidé qu'elles devraient elles aussi procéder à la diminution des heures de travail. En revanche, elles ne recevraient pas d'aides financières de l'État pour embaucher, comme prévu dans le dispositif général.

Seulement voilà, de nombreux agents de la RATP, dont des conducteurs, travaillent déjà moins de 35 heures hebdomadaires et plus d'un quart des cheminots sont déjà aux 35 heures ! Gayssot, tout ancien cheminot qu'il est, a dû oublier...

En fait, tous ceux qui travaillent à la RATP comme à la SNCF ont bien des raisons de craindre que ces négociations sur les 35 heures soient un prétexte pour tenter d'introduire une plus grande flexibilité des horaires de travail, voire une annualisation, et peut-être même une perte salariale. Oui, ils ont raison de se méfier de ce nouveau projet du ministre. Il suffit pour cela de lire le commentaire qu'en a fait Pierre Vieu, ce haut fonctionnaire chef du personnel – pardon, directeur des ressources humaines – de la SNCF : «*La négociation devra s'articuler autour de quatre points indissociables : la modification de l'organisation du travail, la baisse du temps de travail, l'embauche, la modération salariale*».

Depuis des années, et cela n'a pas changé d'un iota avec l'arrivée au gouvernement de la nouvelle équipe de politiciens qui se disent de gauche, les cheminots pour ne parler que d'eux ont connu la «*modification de l'organisation du travail*» à coup de baisse des effectifs sans embauches, à coup aussi de blocage des salaires. Que peut bien signifier alors la «*modération salariale*» quand depuis des années, les salaires ont à peine réussi à suivre les indices d'augmentation du coût de la vie ? Quant aux embauches, on en parle plus qu'on ne les voit.

Aussi, quand les directions SNCF et RATP expriment aujourd'hui leur intention de procéder à un «*audit social*» sur «*le temps de travail et les conditions de vie et de travail*» des salariés, elles se moquent carrément du monde. La politique d'économies, de rentabilité à tout crin, de la direction SNCF comme de celle de la RATP, a conduit à une situation où le matériel est moins bien et moins fréquemment entretenu, où les effectifs diminuent sans arrêt, ce qui a pour conséquence une dégradation constante des conditions de vie et de travail. Et les deux directions le savent parfaitement, sans qu'il y ait besoin de payer (les yeux de la tête...) un «audit» pour cela.

LO

Les directions ne visent qu'à «flexibiliser» et éliminer le personnel

En tout cas, il n'est pas question que ce projet des 35 heures à la SNCF comme à la RATP se traduise par de nouvelles pertes de salaire, de nouvelles dégradations dans les conditions de vie et de travail, de nouvelles pressions pour chasser les prétendus «temps morts» dans les horaires de travail ou les roulements, le tout sous prétexte de vagues promesses d'embauches. Qu'ils embauchent d'abord, et massivement ! Après, on verra.

Lucienne PLAIN

BATA
Hellocourt (Moselle)

35, 39, 40 ...
UNE POINTURE DE TROP !

***« Tout le monde ne chausse pas du 35»* affirme la campagne du patronat contre les 35 heures. À Bata, nous chaussions jusqu'à présent du 39 et, marche arrière toute, pour 1998, nous allons passer aux 40 heures !**

On nous avait déjà imposé cette année la modulation des horaires avec le travail le samedi – non payé en heures supplémentaires et récupéré selon le bon vouloir du patron. Ce coup-ci, c'est par référendum que l'on nous a fait choisir le calendrier de travail. Trois propositions ont été soumises aux 800 travailleurs de Bata : deux prévoyaient le maintien des 39 heures, mais avec la possibilité pour la direction d'imposer le travail du samedi à sa guise, et la troisième obligeait à travailler une heure de plus le vendredi de manière à faire une sixième semaine de congés par le biais des récupérations. Et surtout, elle stipulait que la direction ne pourrait imposer au maximum que six samedis travaillés dans l'année.

C'est cette dernière proposition qui a recueilli la majorité des voix, même si plus de 100 travailleurs ont refusé ce choix truqué entre la peste et le choléra. Mais tout cela suscite l'écœurement dans l'entreprise : il y a eu cet été 276 suppressions d'emploi. Et la direction – que les subventions reçues n'ont nullement empêché de licencier prend maintenant le prétexte de la suppression de ces aides – qui seront pourtant remplacées par d'autres ! – pour préparer les esprits à une nouvelle charrette, voire la liquidation du site : la presse régionale se fait l'écho des rumeurs d'un dépôt de bilan pour le début de l'année 1998.

Et pourtant, M. Bata et sa famille – les propriétaires du trust, numéro un mondial de la chaussure – sont immensément riches alors qu'à Hellocourt, même avec 10, 20 ou 30 ans d'ancienneté, la paye c'est toujours le Smic, sans primes, moins le car qu'il faut payer pour aller à l'usine et la Mutuelle. À peine 5 000 F par mois.

Il faudrait vraiment mettre notre nez dans les comptes de tous ces gens-là, et l'on verrait bien que les licenciements n'ont aucune justification, et qu'il y a largement de quoi augmenter tous les salaires !

Correspondant LO

La Poste sur les Champs-Élysées

35 HEURES ET FLEXIBILITE FACON POSTE

En ce moment, on parle beaucoup des 35 heures. Voilà un exemple de ce que cela donne version direction de la Poste.

Dans le 8e arrondissement de Paris, la direction a profité de la réfection du bureau des Champs-Élysées pour supprimer le système des brigades où l'on travaillait un jour le matin, un jour l'après-midi. À la place, elle nous fait travailler toute la journée avec des amplitudes de onze heures et des horaires d'embauche décalés pour chacun, avec des semaines pouvant aller jusqu'à 44 heures et des semaines de 33 heures.

Et si cela permet aux guichetiers d'avoir plus de jours de repos, cela permet surtout à la direction de supprimer 4 postes sur 23 et d'avoir plus de monde aux horaires de pointe.

En plus, la direction se fait fort d'avoir ramené la durée hebdomadaire du temps de travail de 37 à 35 heures. Façon bien patronale de voir les choses : car en réalité, c'est la mise en place de la flexibilité du temps de travail.

Correspondant LO

LES FOLLES JOURNEES DE LA DPN

Jeudi 18 décembre, la Direction des Postes du Nord (DPN) regroupant le 8e, le 17e et 18e arrondissement de Paris avait décidé de s'offrir un coup de pub. Toute la journée, dans le cadre du partenariat de la Poste dans la Coupe du monde de football 1998, elle a promené le joueur de football Maxime Bossis dans plusieurs bureaux postaux, l'a fait passer dans les services pour serrer des mains, signer des autographes. Puis elle l'a emmené inaugurer le bureau des Champs-Élysées refait à neuf. Il était entouré de plusieurs «huiles» que l'on ne voit pas d'habitude, qui venaient poser pour la photo. La DPN avait aussi sorti pour l'occasion en taille géante, la mascotte de la Poste, le Footix. Et toutes ces attractions comme de bien entendu, se sont terminées par une réception en grande pompe au Fouquet's, grand restaurant des Champs-Élysées. Beaucoup d'esbroufe et d'agent gaspillé pour des foutaises.

Correspondant LO

Citroën
(Région parisienne)

Élections prud'homales DEHORS, IL Y A UN PEU MOINS DE PRESSIONS...

Les résultats du vote des dernières élections prud'homales aux usines Citroën présentent d'importantes différences avec ceux des élections professionnelles. Le syndicat CSL, syndicat patronal, obtient beaucoup moins de voix aux élections prudhomales.

A l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, il perd 912 voix, soit 16 %, relativement aux élections professionnelles. A celle de Saint-Ouen, il perd 177 voix soit presque la moitié (44 % exactement) des voix obtenues, et à Asnières, la perte est de 120 voix soit 30 %.

D'où cela vient-il ? On sait que lors des élections se déroulant dans les entreprises, la direction organise par de multiples façons des pressions pour que les travailleurs votent pour « son » syndicat-maison. Par exemple, les chefs interviennent directement pour conseiller le vote CSL... et les menaces en cas d'un autre vote sont exprimées parfois très clairement. Il arrive que des chefs demandent que les bulletins non utilisés soient rapportés.

En revanche les élections prud'homales se déroulent à l'extérieur et la direction n'est plus tout à fait aussi libre. Pourtant elle a essayé d'appliquer aussi ses méthodes à l'extérieur. Mardi 10 décembre, jour des élections prud homales, 25 sbires de la direction Citroën de l'usine d'Aulnay-Sous-Bois, « accueillaient » les travailleurs dans les deux écoles de la ville transformées en bureaux de vote. Elle avait déjà obtenu de la mairie RPR d'avoir des gens à elle comme présidents aux deux bureaux. Sauf que ça n'a pas marché tout à fait comme elle le voulait. A la suite de plusieurs interventions de militants CGT, le commissaire de police a dû finir par intervenir et demander à la direction Citroën de disperser ses personnels supplémentaires, ces 25 bras cassés comme on les appelle aussi !

A Saint-Ouen, des délégués CSL ou des chefs ont bien essayé d'être présents pour serrer des mains, ça n'a pas été toléré longtemps. Le président du bureau de vote a tout de suite demandé à la mairie – qui est PCF – d'intervenir pour les faire sortir.

On est quand même plus libre de voter selon son cœur dans les écoles que dans les usines Citroën !

Correspondant LO

LO

Citroën Saint-Ouen. Il n'y a pas énormément de démocratie à l'extérieur, mais cent fois plus tout de même qu'à l'intérieur des usines.

Montupet
Nogent-sur-Oise (Oise)

POLLUTION ET... SUBVENTIONS PUBLIQUES

Les Fonderies Montupet, à Nogent-sur-Oise, polluent depuis des années toute une partie du bassin Creillois, et font l'objet régulièrement de la part des riverains de diverses réclamations et de poursuites pour nuisances causées par les poussières, l'odeur et le bruit.

Cette entreprise, qui fabrique des culasses pour tous les grands groupes automobiles mondiaux, a bien fait ces derniers temps pour plusieurs millions de francs d'investissements dans l'usine, mais uniquement pour augmenter la production. Concernant la pollution, malgré un arrêté préfectoral de 1991 ordonnant une mise en conformité des installations, rien n'a été entrepris.

Dernièrement, Montupet a fait savoir qu'elle avait un projet d'extension et a demandé aux divers pouvoirs publics de payer une partie de ses investissements. Pourtant, pour les actionnaires et les hauts dirigeants de cette société, les affaires n'ont jamais été aussi bonnes. En six ans, le groupe a fait construire deux nouvelles usines, une au Canada, l'autre en Irlande du Nord et une troisième verra le jour dans peu de temps au Mexique. Si cette richesse a pu être accumulée si vite, c'est bien par l'exploitation accrue des travailleurs, au détriment de leur santé, mais aussi au détriment de l'environnement.

Ainsi, à l'usine de Nogent, depuis un an, les heures de travail n'ont cessé d'augmenter. 90 % du personnel travaille en moyenne 41 h par semaine avec des horaires d'embauche à 4 h du matin. L'usine est ouverte vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept.

Les riverains se sont de nouveau manifestés dernièrement car, avec cette activité intense, la pollution a été tout aussi intense.

Pour l'instant, les autorités se sont contentées de dresser une nouvelle mise en demeure concernant les travaux nécessaires pour limiter les diverses pollutions produites par l'usine. La direction de Montupet a affirmé, c'est le moins qu'elle puisse faire, qu'elle a pris beaucoup de retard, mais qu'aujourd'hui, elle va réellement s'attaquer aux problèmes.

Voilà pour le chapitre des bonnes intentions.

Plus concrètement, Montupet a d'ores et déjà obtenu la subvention qu'elle demandait, la ville de Nogent va ainsi lui verser près de 1,5 millions de francs, et là sans attendre !

Correspondant LO

Salariés
POUVOIR D'ACHAT EN RECUL

Selon une étude sur « les politiques de rémunération », publiée à la fois par l'Insee et la revue *Liaisons sociales*, le salaire net moyen a encore reculé de 1,3 % en 1996 (après le recul de 1,2 % en 1993 et en 1994, et de 0,3 % en 1995). Cela est dû à la hausse des prélèvements sociaux. Le salaire brut, lui, se maintiendrait constant.

Il s'agit là de moyennes, avec tout ce que dissimulent plus ou moins bien les statistiques. Ce salaire moyen mensuel serait de 13 550 F net et 10 685 F brut, selon cette moyenne mélangeant cadres et smicards. D'autre part, celle-ci ne prend en compte que les emplois à temps plein, alors que les temps partiels se multiplient.

L'étude note aussi que 28 % des salariés à temps plein restés dans la même entreprise ont subi une baisse de salaire. Car bien des patrons profitent de la pression du chômage pour réduire la paye de ceux qui ont encore du travail.

Ainsi même les revenus des salariés à temps plein baissent. Mais cela ne donne encore qu'une faible idée de combien diminue le pouvoir d'achat de l'ensemble de la classe ouvrière. A cette baisse du pouvoir d'achat du salaire horaire s'ajoutent en effet le chômage qui pèse sur les familles ainsi que les conséquences des emplois à temps partiel et des emplois précaires. Et pendant ce temps les profits des bourgeois, eux, sont à la hausse.

V. G

LA GRÈVE SUR LE RER B (Région Parisienne)

LES CONDUCTEURS RATP MARQUENT UN BUT!

Dans la région parisienne, le RER B qui traverse Paris et la banlieue selon un axe nord-sud est, dans sa partie Nord, sous la responsabilité de la SNCF et dans sa partie Sud (de gare du Nord vers la banlieue Sud) sous celle de la RATP. Ce sont les conducteurs RATP, côté Sud de la ligne donc, qui ont fait grève du 15 au 18 décembre. Le trafic a été nul durant cette période.

En effet, dans le cadre de l'ouverture du Stade de France, des négociations se déroulent. Ce stade de 80 000 personnes, sans parking automobile suffisant, va entraîner un afflux de voyageurs et particulièrement à la station toute proche du stade. Bien entendu, l'idée de la direction était d'arriver à absorber cette affluence, sans effectif supplémentaire.

La grève est partie d'abord contre des nouveaux projets de tableaux de présence des conducteurs, car la direction voulait introduire une forme de flexibilité. Les conducteurs, eux, ont demandé des effectifs supplémentaires, en fait six conducteurs en plus et une prime équivalente à celle que touchent les conducteurs du RER A, soit 300 francs par mois environ.

La grève a été dirigée et animée de bout en bout par les syndicats, particulièrement la CGT. Tous les jours, des assemblées générales se sont tenues et les conducteurs ont pu voter la continuation ou non de leur grève.

Au bout du quatrième jour de grève, la direction a donc reculé en accordant six conducteurs de plus. L'effectif passe de 279 à 285 conducteurs. En outre, une prime de 250 francs sera versée à partir de décembre 1997. C'est donc un succès pour les conducteurs du RER B. Malheureusement, les autres catégories, comme les agents stations, qui eux aussi subiront de plein fouet une aggravation de leurs conditions de travail, sont les oubliés de l'histoire.

La direction quant à elle vient de prendre une première assurance pour que la coupe du monde de football se passe bien pour elle. Des conducteurs envisageraient en effet de profiter de cette période pour mettre sur la table des revendications comme le treizième mois. Mais cela ne sera pas possible ligne par ligne, mais bien tous ensemble. De même, sur une autre ligne, celle qui va de Châtillon à Saint-Denis Gennevilliers, ligne qui absorbera aussi une grosse partie de l'affluence lors des matchs et manifestations au grand stade, les travailleurs pourront-ils seuls imposer à la direction leurs revendications?

Tout cela reste à voir mais en tout cas, la direction qui avait pris l'habitude ces derniers temps de mettre en place des activités nouvelles sans effectifs ni embauches est tombée cette fois sur un os. Et c'est une très bonne chose.

Correspondant LO

Dassault-Aérospatiale

PUBLIC OU PRIVÉ, AU SERVICE DES CAPITALISTES

Périodiquement, la rumeur revient d'un rapprochement dans la construction aéronautique française, entre le groupe public Aérospatiale et le groupe privé Dassault. Il y a deux ans, Chirac avait annoncé leur fusion, une fois que serait réalisée la privatisation d'Aérospatiale. Mais Juppé n'avait pas eu le temps de la réaliser et Jospin avait déclaré l'été dernier qu'Aérospatiale resterait publique.

Cette fois, c'est Serge Dassault qui a relancé les bruits, en déclarant : «*On va vers le rapprochement. Je ne suis pas favorable à une fusion avec une société nationale, c'est tout. Mais on ne parle plus de cela. On cherche un rapprochement intéressant.*» Autrement dit, il serait préférable qu'Aérospatiale soit privatisée d'abord, mais la perspective est la fusion, de toute façon.

Le groupe Dassault est prospère. Pour les avions de combat Mirage et Rafale, l'État français est un bon client. Et puis Chirac, l'ancien protégé de Dassault père, bon voyageur de commerce, vient encore tout récemment de «placer» trente de ces avions aux Émirats arabes unis. Quant aux avions d'affaires haut de gamme, Dassault est le numéro un mondial dans ce secteur en pleine expansion.

Tout au long de son existence, le groupe Dassault a d'ailleurs utilisé des entreprises nationalisées, en particulier comme sous-traitants. Même la nationalisation ne devrait pas lui faire peur, lui qui s'est construit en bonne partie sur la nationalisation des industries d'armement, en 1936. Marcel Dassault avait alors touché les indemnités, tout en restant président de ses anciennes usines et soixante ans plus tard, la famille est toujours là.

Au moment où le Programme Commun de la gauche promettait que la gauche nationaliserait le groupe, Dassault déclarait, bonhomme : «*Si la majorité du peuple français décide que les fabrications d'armement doivent être nationalisées, il n'y a qu'à s'incliner.*» La distinction entre groupes privés et groupes nationalisés ne tient d'ailleurs qu'à quelques pour cents dans la participation puisque l'État a une présence importante dans le capital de Dassault. Sauf que dans les faits, c'est Dassault, fils, qui, comme son père, dirige, décide et profite des bonnes affaires du groupe et des commandes de l'État. Même si le cœur de Serge Dassault préférerait sans doute l'alliance avec un groupe privé, on comprend que les perspectives d'affaires soient aussi bonnes avec un groupe appartenant entièrement (pour combien de temps encore?) au secteur public.

Vincent GELAS

Chômeurs LE PÈRE NOËL CAPITALISTE EST UNE ORDURE

Ph. AFP

Manifestation de chômeurs à Marseille à l'appel de la CGT

Au cours de la semaine du 14 au 20 décembre, des chômeurs et des militants d'associations de chômeurs ont manifesté et occupé des locaux d'antennes Assedic en province et dans la région parisienne. Ils revendiquent la hausse du Revenu Minimum d'Insertion et de l'indemnité pour les chômeurs en fin de droit, qui l'un comme l'autre se montent à moins de 2 500 francs par mois. Ils réclament également l'instauration ou la reconduction d'une «prime de Noël» pour les chômeurs. L'an passé, les chômeurs des Bouches-du-Rhône avaient reçu 1 500 francs à ce moment-là de l'année.

Comme si l'on pouvait vivre avec 2 500 francs par mois. Et comme si accorder 1 500 ou 3 000 francs à tous les chômeurs au moment des fêtes serait un luxe.

Pour opposer une fin de non-recevoir à cette «prime de Noël», la direction de l'Unedic s'est justifiée en déclarant que pour donner 3 000 F à l'ensemble des chômeurs indemnisés, il faudrait trouver 9 milliards de francs. Mais qu'est-ce que cette somme sinon une misère à côté des quelque 1 500 milliards de profits affichés en 1996 par les grandes entreprises, profits qui une nouvelle fois ont grimpé en 1997. D'ailleurs, avec ne serait-ce que la moitié de ces 1 500 milliards, il serait possible de payer un salaire décent à l'ensemble des chômeurs actuels.

M. R.

ETG (ex Chausson) Gennevilliers (Hauts-de-Seine)

«NOUS NE SERONS PAS LE NOUVEAU VILVORDE»

Rue de Varenne, à Paris, face aux «Chausson» le comité d'accueil de l'hôtel Matignon

À l'usine ETG (ex-Chausson) de Gennevilliers, la grève de novembre avait été suspendue suite à l'engagement de la direction de ne procéder à aucun licenciement sec. La lutte n'en continue pas moins car en fait, Renault voulant à terme fermer ce site, rien n'est réglé pour le millier de salariés restant à Gennevilliers.

L'assemblée générale de fin de grève avait décidé la tenue d'au moins une assemblée générale par semaine. Cela s'est fait depuis, avec à chaque fois 300 travailleurs. Il faut en effet d'une part faire respecter ses engagements à la direction, car depuis début décembre la procédure de plan est engagée et une centaine de travailleurs est partie en FNE, d'autre part et surtout, pouvoir organiser les actions en vue d'obtenir des garanties sociales pour tout le monde.

Dans ce cadre, nous avons envoyé le 27 novembre un courrier à Jospin ainsi qu'aux ministres du Travail et de l'Industrie. Dans cette lettre, nous rappelions que lors du règlement judiciaire Chausson, les gouvernements précédents et Renault s'étaient engagés à «*ne pas procéder à des licenciements secs*» et à régler les problèmes d'emploi par des «*mesures d'âge*». Ces engagements étaient la contrepartie de la suppression des dettes de Renault envers Chausson et de la filialisation, à prix très amical de l'usine de Gennevilliers. Nous exigions donc que l'État respecte sa parole et nous garantisse les mêmes préretraites et les mêmes reclassements qu'aux camarades de Creil.

Cette lettre avait été appuyée par une délégation auprès du préfet des Hauts-de-Seine. La réponse tardant à venir, nous sommes allés la chercher nous-mêmes. C'est à plus de 300 que nous avons débarqué aux abords de l'hôtel Matignon, jeudi 18 décembre, avec banderoles, pétards, fusées et ... détermination. Malgré la présence des CRS, nous avons imposé qu'une délégation soit reçue par un membre du cabinet de Jospin. Ce monsieur était effarouché par le «*caractère violent et inattendu*» de notre manifestation. Nous lui avons signifié que, pour l'instant, c'était encore très calme mais que si l'on continuait à nous lanterner, nous nous mettrions vraiment en colère. Nous l'avons de plus prévenu, afin qu'il transmette à qui de droit, que nous ne lâcherions pas l'affaire, ni le gouvernement jusqu'à ce que nous ayons satisfaction.

Le même jour, dans la soirée, une rencontre était prévue avec des responsables du ministère du Travail et de l'Industrie. Ces messieurs étaient évidemment au courant de la manifestation à Matignon et semblaient commencer à comprendre qu'ils étaient tombés sur un os. Après la grève de juillet, les manifestations d'octobre, la grève de novembre, ils devaient s'attendre, après le règlement du plan actuel, à ce que ça s'arrête là. Il n'en est rien puisque nous avons encore manifesté en décembre.

Ils se sont donc engagés à nous envoyer une réponse écrite courant janvier. Nous n'allons pas nous contenter d'une réponse diplomatique. L'assemblée générale du vendredi 19 décembre a donc décidé le principe d'une nouvelle action au mois de janvier.

Comme nous le disions devant Matignon «*Chausson ne sera pas le nouveau Vilvorde*» et nous sommes prêts à employer tous les moyens adaptés pour cela. Personne à l'ANPE !

Correspondant LO

Motorola Toulouse

RAS-LE-BOL EN WEEK-END

À l'usine Motorola de Toulouse, la direction a créé trois équipes de week-end pour faire tourner la production en continu. Ces équipes de suppléance ont pour rôle de travailler quand les équipes de semaine sont en repos.

Pour les week-ends de trois ou quatre jours accolés à un jour férié ou à un pont, la direction a décidé que les premier et dernier jours sont considérés comme des jours de travail normaux et que le ou les jours intermédiaires sont travaillés en heures complémentaires, au volontariat, et payées forfaitairement à 200%. À l'exception du fort contingent d'intérimaires pour qui la notion de volontariat n'existe pas, les heures complémentaires sont appréciées pour compléter une paye partielle et notoirement insuffisante.

Cette année, le jour de Noël tombant un jeudi, l'équipe de week-end aurait dû travailler le jeudi et le dimanche, et travailler facultativement en heures complémentaires le vendredi et le samedi. Mais la direction a décidé d'une fermeture technique du 24 au 27 décembre. Elle a donc décidé que l'équipe de week-end devrait poser un jour de congé le 25 décembre, ne travaillerait pas le vendredi, travaillerait en heures complémentaires le samedi et normalement le dimanche.

Cette décision est très mal passée, les travailleurs ne voyant évidemment pas pourquoi ils devraient payer d'un jour de congé la décision de la direction d'arrêter l'usine.

Puis de nouvelles décisions aussitôt démenties se sont succédé pendant plus d'un mois et ce n'est qu'à trois semaines des fêtes qu'une décision définitive était prise. C'était un peu court pour poser ses congés et prendre des réservations, et de toute façon, cette décision faisait l'unanimité contre elle.

Ras-le-bol donc de ces revirements et de ces décisions arbitraires, le premier week-end de décembre deux de ces trois équipes ont débrayé une heure pour refuser ce jour de congé imposé, et pour certains avec la ferme conviction que le 25 décembre devait être payé.

La direction, marchant sur des œufs, a cherché comment désamorcer la grogne sans rien lâcher sur le fond. Elle a annoncé qu'il n'était plus question de poser de jour de congé le 25, mais elle a décidé que ce week-end serait un week-end normal, de deux jours, sans majoration. Bien sûr cette décision ne lui coûte rien pécuniairement, mais elle a dû remballer son projet; et c'est un sentiment de satisfaction qui prévalait chez les travailleurs de s'être fait respecter et d'avoir montré qu'à l'avenir la direction devra compter avec leur détermination.

Correspondant LO

Hôtel des Postes - Lyon

SYNDICALISTES OU PATRONS ?

Pendant une semaine, du jeudi 11 décembre au jeudi 18 décembre, le personnel de la cantine de l'Hôtel des Postes de Lyon a débrayé une heure par jour au moment du service des repas. Il revendiquait le maintien de la prime de fin d'année qui devait être de 1500F.

Le mouvement a commencé lorsque chaque employé a reçu une lettre recommandée annonçant le report de la prime à une date ultérieure. Elle avait été envoyée par les dirigeants du Conseil d'administration qui sont des syndicalistes. Car dans les ex-PTT, les restaurants d'entreprise sont gérés par un Conseil d'administration élu sur liste syndicale.

Et bien qu'appartenant à différents syndicats, (FO, CFDT et CGT) les membres du bureau du CA étaient solidaires pour suspendre la prime, prétextant qu'il fallait attendre le bilan de l'année 1997 pour décider de la payer ou non. Ils mettaient en avant le déficit prévu pour 1997, alors que les comptes cumulés des années précédentes font apparaître un excédent de 820 000 F (82 milions de centimes). La prime contestée, elle, représente... 45 000F!

Mais même s'il y avait vraiment des problèmes de trésorerie, la moindre des choses serait que ces syndicalistes réclament l'argent aux directions de La Poste et de France Télécom, plutôt que de faire des économies sur le dos du personnel.

Serveuses, cuisiniers et plongeurs n'ont pas apprécié cette attitude digne d'un patron. D'autant plus que les agents en CES (Contrat Emploi-Solidarité) qui étaient en grève le premier jour ont été menacés de non-renouvellement de leur contrat s'ils ne reprenaient pas le travail. Ce fut aussi l'occasion de rendre publics les problèmes de charge de travail et d'heures supplémentaires non payées.

Le président du CA, qui ne voulait rien savoir, a dû tenir compte de la détermination des grévistes. Ils sont allés le déranger pendant qu'il mangeait son foie gras à l'occasion d'un repas de fin d'année et exiger la convocation d'un CA extraordinaire. Celui-ci fut convoqué pour le lundi 22 décembre.

Les grévistes ont reçu le soutien des usagers, qui ont signé massivement leur pétition, ainsi que des sections locales CGT en désaccord avec ces pratiques. Au CA du 22 décembre, les représentants FO et CFDT majoritaires ont voté contre le paiement immédiat de la prime.

Mais les employés de la cantine n'ont pas dit leur dernier mot.

Correspondant LO

LIONEL, SÉGOLÈNE ET LEUR AMI ROYAL

Jospin décoré par Hassan II. Majesté que votre Sire est bonne!

AFP

« *Cette rencontre avec le roi fut un moment précieux* » déclarait Lionel Jospin à l'issue de son voyage au Maroc les 17 et 18 décembre. « *Précieux* », il le fut surtout pour la brochette de patrons que Jospin avait emmenés avec lui, ceux de Bouygues, de la Lyonnaise et de la Générale des Eaux, de Thomson, d'EDF ou de France Télécom.

Tous se sont déclarés satisfaits de la façon dont ce voyage fait avancer leurs dossiers. L'accord pour la première ligne du métro de Casablanca a été quasiment bouclé : 5 milliards pour Bouygues. Une centrale électrique sera construite près de Tanger : 1,8 milliard pour EDF. Le rééquipement de l'aviation marocaine attend un « *coup de pouce royal* ». Jospin y a veillé pour Thomson. Et il y aura aussi des barrages pour que les PDG de la Lyonnaise et de la Générale n'aient pas fait le déplacement pour rien.

Bien sûr, pour vendre, il ne faut surtout pas parler de sujets qui fâchent. C'est la dernière des maladresses, tout VRP sait cela. Jospin a donc soigneusement évité d'importuner son nouvel ami le roi avec les prisonniers politiques, dont une cinquantaine croupissent en prison d'après l'Organisation marocaine des Droits de l'Homme. Il a sagement décerné à Hassan II un brevet de démocratie pour les dernières élections, que les partis d'opposition dénoncent pourtant comme une « *falsification de la volonté populaire* » et dont ils réclament l'annulation.

Devant tant de servilité, le dictateur marocain devait bien rire intérieurement, se souvenant sans doute que lors de sa visite à l'Assemblée nationale à Paris en 1996 les députés socialistes avaient quitté l'hémicycle en signe de protestation. Une des plus ardentes à dénoncer les atteintes aux Droits de l'Homme au Maroc était alors une certaine Ségolène Royal. Elle est aujourd'hui du voyage et a déclaré sans gêne aucune que « *l'on ne voit pas les choses de la même manière lorsque l'on devient ministre de la République française* ». Qu'importe pour ces gens-là de faire ami-ami avec un dictateur, du moment que le gratin du patronat français chante leurs louanges.

Daniel MESCLA

QUELLE FAMILLE !

Pas avare de belles paroles, Jospin a évoqué une prétendue nouvelle politique africaine de l'État français. Et il faut avoir la vue bien basse, comme l'éditorialiste de *L'Humanité*, pour prétendre y voir quelque chose de nouveau.

De « paternelles » qu'auraient été les relations entre l'État français et les États africains, a dit Jospin, elles devraient devenir désormais « fraternelles ».

Mais de quoi parle Jospin ? Du père fouettard et des frères ennemis ? Pendant des siècles, l'Afrique a été pillée. C'est ce qui en fait aujourd'hui un des continents les plus pauvres de la planète. Depuis la pseudo décolonisation, les chefs d'État africains servent de relais à l'État français.

Alors Jospin ne propose rien de bien neuf quand il demande aux autorités maliennes de « coopérer » avec les autorités françaises pour amortir le choc des futures expulsions d'immigrés maliens.

Si l'État malien joue son rôle de supplétif de l'État français, il pourra continuer à toucher l'aide française, qui lui sert tout juste à éviter de sombrer.

Mais la « fraternité » de Jospin ne va pas jusqu'à annuler la dette extérieure du Mali (sur 15 milliards de francs, 1,6 est dû à l'État français). Les intérêts financiers de l'impérialisme français passent avant et ils ne connaissent que le profit qu'ils peuvent tirer de l'endettement de l'Afrique.

J.F.

La fin des « charters d'immigrés » ?

EN TOUTE FRATERNITÉ, JOSPIN CONTINUERA D'EXPULSER

Le voyage de Jospin en Afrique l'a conduit, entre autres au Mali où, interpellé par des parlementaires maliens, il a indiqué que les autorités françaises n'utiliseraient plus de charters pour expulser les ressortissants maliens. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y aura plus d'expulsions. D'autres moyens seront utilisés sur lesquels Jospin a choisi de rester, comme il en a l'habitude, dans le flou.

Le ministre de l'Intérieur, Chevènement, avait déjà indiqué qu'il n'était pas favorable aux charters et, de fait, les expulsions par avion seraient actuellement interrompues.

Le 18 octobre 1986, lorsque Pasqua, ministre de l'Intérieur du gouvernement Chirac, avait lancé la première expulsion par charter de 101 Maliens, celle-ci avait été fortement médiatisée. Il s'agissait officiellement de dissuader d'autres immigrés de venir en France, mais également de séduire l'électorat lepéniste, en lui montrant que la droite pouvait agir elle aussi contre les immigrés. Et cinq ans plus tard, un Premier ministre socialiste, Edith Cresson, avait fait savoir qu'elle n'avait rien contre cette méthode.

Le gouvernement Juppé a continué d'y recourir. En deux ans, une quarantaine d'expulsions ont eu lieu, par avion, en direction du Mali, mais aussi du Maroc, du Zaïre et de la Roumanie, mais son ministre de l'Intérieur, Jean-Louis Debré, avait déjà souligné que cela ne représentait que 10 % des expulsions.

Cependant, en mars dernier, une véritable révolte avait éclaté à bord d'un Bœing 727, au moment où celui-ci atterrissait à Bamako. Une vingtaine de policiers avaient été blessés et l'appareil saccagé. C'était la deuxième révolte du genre. La méthode, présentée comme efficace par ses promoteurs, puisqu'en embarquant autant de policiers que d'expulsés on était censé éviter tout problème, pouvait donc présenter des défauts.

Les charters resteront peut-être au hangar, mais Jospin continuera d'expulser, comme l'ont fait tous ses prédécesseurs. C'est le style Jospin : de belles paroles hypocrites qui servent d'écran de fumée à la poursuite d'une politique identique à celles des Premiers ministres qui l'ont précédé.

Jacques FONTENOY

Sans-papiers : LES TRIBUNAUX PERSISTENT ET SIGNENT

Le 17 décembre, la cour d'appel de Douai a confirmé le jugement rendu en février dernier par le tribunal de Lille à l'encontre de Jacqueline Deltombe.

Ayant hébergé un ami zaïrois qu'elle savait être sans papiers, les juges l'avaient condamnée en vertu d'une ordonnance de 1945 interdisant à toute personne d'aider « *un étranger à circuler ou à séjourner de façon irrégulière* », ordonnance que les lois Pasqua ont réactivée en 1993. Et si les tribunaux l'ont dispensée de peine, Jacqueline Deltombe a tout de même perdu son emploi à la suite de cette condamnation.

A l'époque, la décision des juges de Lille avait soulevé, à juste titre, l'indignation de nombreuses personnalités de gauche qui voyaient là une attaque contre tous ceux qui seraient tentés de venir en aide aux immigrés. Depuis, la majorité a changé de main, sans que jusqu'à présent, les députés PS, PC et Verts ne lèvent le petit doigt pour abolir ce volet des lois Pasqua. Ils laissent ainsi la porte ouverte à d'autres condamnations aussi scandaleuses.

Les brochures du CERCLE LÉON TROTSKY

dernières brochures parues

- **Capitalisme et immigration (n°74 – exposé du Cercle Léon Trotsky du 3 octobre 1997)**
- **80e anniversaire de la révolution russe : actualité du communisme face à la mondialisation capitaliste**

Prix : 10 F – Envoi contre 12 F en timbres par brochure demandée.

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995